



# 1. Connexion au téléservice

Connexion à Scolarité Services avec un compte ATEN ou EduConnect.

Après la connexion, choisir AFFECTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup> parmi les services proposés à gauche de l'écran



# 2. Page d'accueil du téléservice

Le téléservice permet une recherche par mots clés sur deux champs :

- **Quoi ?** Invitant à renseigner le nom d'une formation, d'un établissement.
- **Où ?** Invitant à renseigner une ville, un département.

La recherche peut ne contenir qu'une partie du nom de la formation visée. Elle s'appuie également sur un ensemble de disciplines, domaines et sous-domaines indexés par l'ONISEP permettant de proposer les formations correspondantes lorsque le libellé de la formation saisie n'est pas exact.



## CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>E</sup>

The screenshot shows the search interface. At the top, there are two search fields: 'QUOI' (formation, établissement ou mots-clés) and 'OÙ' (ville ou département). Below the 'QUOI' field is an example search term 'Exemple : cap cuisine'. Below the 'OÙ' field is an example search term 'Exemple : nantes'. A 'RECHERCHER' button is located below the search fields. Below the search interface is a 'CALENDRIER 2021 - (DATES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)' section with four phases:

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4
DU 6 AVRIL AU 9 MAI Je découvre les formations disponibles en France.	DU 10 MAI AU 31 MAI Je formule mes demandes.	DU 1 JUIN AU 29 JUIN Mon dossier est en cours de traitement.	À PARTIR DU 30 JUIN Je consulte le résultat de mes demandes.

At the bottom of the page, there is a navigation bar with links: 'Plan du site', 'Aide et contacts', 'Mentions légales', 'Cookies', 'Accès à l'information publique', and 'Mes données personnelles'. There is also a small red star icon in the bottom right corner.

### 3. Présentation des recherches et description d'une offre de formation

L'offre correspondant au résultat de la recherche est présentée sous forme de liste (à gauche), la fiche formation est présentée à droite.

Au niveau de la liste présentée à gauche :

Des **badges** permettent d'identifier si l'offre de formation :

- relève d'un établissement du secteur public ou privé ;
- donne lieu à des modalités particulières d'admission (entretien, dossier...);
- est proposée en apprentissage ;
- relève d'un établissement agricole.

Au niveau de la page descriptive de l'offre présentée à droite, sont présentés à l'utilisateur

- la **fiche établissement et la fiche formation** pour obtenir des informations plus détaillées. Celles-ci renvoient vers le site de l'ONISEP ou une page dédiée réalisée par l'académie si la formation relève d'une particularité académique ;
- un **paragraphe de l'académie d'accueil** visant à informer des particularités de la politique d'orientation et d'affectation de l'académie ;
- un **plan** pour repérer la situation géographique de l'établissement proposant cette offre.
- Un **lien vers le site inserjeunes** permettant de consulter le devenir des jeunes 6 mois après leur sortie de la formation

**CHOISIR SON AFFECTATION**  
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>E</sup>

QUOI mode OÙ ville ou département RECHERCHER ?

16 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche  
Charger les offres automatiquement

FILTRES AVANCÉS

**bac pro Métiers de la mode - vêtements**  
Lycée polyvalent Saint-Joseph - La Salle  
72 - PRUILLE-LE-CHETIF  
Privé Scolaire

**CAP Métiers de la mode - vêtement**  
Lycée professionnel Louis-Jacques Guinard  
44 - REZE  
Public Apprentissage

**bac pro Métiers de la mode - vêtements**  
Lycée polyvalent Notre-Dame du Roc  
85 - LA ROCHE-SUR-YON  
Privé Scolaire

**CAP METIERS MODE CHAPELIER-MODISTE**  
Lycée professionnel Isabelle Vintani  
88 - EPINAL  
Public Scolaire Modalités par secteur

**BAC PRO MÉTIERS DE LA MODE - VÊTEMENTS**  
Secteur privé, Statut scolaire  
Lycée polyvalent Saint-Joseph - La Salle, Pruille-Le-Chetif  
72 - PRUILLE-LE-CHETIF

FICHE ÉTABLISSEMENT  
FICHE FORMATION

INFORMATIONS PLAN

**ACADÉMIE D'ACCUEIL**

Merci de prendre en compte les infos suivantes  
[Cliquez ici pour accéder aux documents utiles à la saisie](#)

Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la sport

Direction de l'Éducation Supérieure Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la sport

En cliquant sur « **filtres avancés** », il est possible d'affiner sa recherche selon :

- L'académie ;
- Le département ;
- Le type de formation (Seconde générale et technologique / Seconde professionnelle / Première année de CAP / Autres types de formation) ;
- Le Statut (Apprenti / Scolaire) ;
- Le secteur (Public / Privé) ;
- L'internat (proposé ou non) ;
- 3 autres filtres (Établissements agricoles / Établissements maritimes / Campus des métiers).

### AFFINER MA RECHERCHE ✕

<b>Académie</b> Nantes	<b>Département</b> Choisir un département
<b>Statut</b> <input checked="" type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti	<b>Type de formation</b> Choisir un type de formation
<b>Secteur</b> <input checked="" type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<b>Internat</b> Établissements proposant un internat <input type="checkbox"/>

**Autres filtres**  
Choisir un filtre

**Appliquer**    **Effacer**

La page descriptive de l'offre contient des informations spécifiques lorsque l'offre de formation :

- relève d'une seconde générale et technologique avec enseignements courants ;

#### IMPORTANT

Les vœux pour un établissement privé ou dépendant du ministère de l'agriculture ne tiennent pas compte de la notion de secteur.

En revanche, pour une demande d'admission en classe de seconde générale et technologique d'un lycée public de l'éducation nationale, les élèves résidant dans la zone de desserte de ce lycée sont prioritaires.

Vous êtes invités à indiquer ce lycée de secteur public parmi vos vœux pour être assuré d'une affectation en classe de seconde générale et technologique.

Pour certains enseignements rares de seconde générale et technologique, la zone de desserte peut être élargie et, le cas échéant, une procédure particulière d'admission est alors signalée.

- présente des modalités particulières d'admission définies par l'académie d'accueil ;

Cette formation donne lieu à des entretiens d'information via la procédure "PassPRO". A l'issue de cette procédure, l'élève peut bénéficier d'une priorité d'admission dans la formation.

L'inscription aux entretiens est réalisée par les établissements d'origine des élèves Passpro est une procédure destinée aux élèves intéressés par certaines formations professionnelles post-3ème. Les élèves peuvent bénéficier d'un entretien d'information par domaine de métier. Cet entretien d'information s'appuie sur une lettre de motivation gardée. Elle leur sera demandée obligatoirement par l'établissement accueillant l'élève en entretien. Ces entretiens, organisés par des établissements de l'académie, permettent d'apporter à l'élève l'information la plus précise sur la formation envisagée, en terme de contenu, de débouchés et de pré-requis.

Pour en savoir plus sur la procédure PassPRO et vous y inscrire, contactez votre établissement.

- a fait l'objet d'informations spécifiques mises en avant par les services académiques ;

Cette formation est dispensée en apprentissage. Elle alterne des périodes de formation en CFA et en entreprise. L'admission dépend de la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur.

Un contact direct avec le CFA est impératif pour être accompagné dans cette démarche sans retard.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le portail de l'Alternance](#).

- porte sur une 2<sup>de</sup> professionnelle famille de métiers (Indication de l'ensemble des spécialités de 1<sup>re</sup> à laquelle cette 2<sup>de</sup> professionnelle peut mener) ;

Cette formation est organisée par familles de métiers. L'élève peut ainsi découvrir la famille de métiers qui l'intéresse, apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur et choisir, à la fin de l'année de 2<sup>de</sup> professionnelle, sa spécialité de baccalauréat professionnel.  
 Cette formation prépare à la poursuite en classe de 1<sup>re</sup> vers les spécialités de baccalauréat suivantes :  
 - bac pro Métiers de l'accueil (ex bac pro Accueil - relation clients et usagers)  
 - bac pro Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex bac pro vente)  
 - bac pro Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce)

- relève de l'apprentissage

### IMPORTANT

Cette formation se déroule en apprentissage, elle alterne période de formation en centre de formation des apprentis et entreprise.

**Pour avoir le statut d'apprenti et être rémunéré, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.**

**Nous vous conseillons de rapidement contacter l'établissement choisi pour démarrer vos démarches d'inscription et de recherche de contrat.**

**Prendre contact avec l'établissement de formation.**

Pour calculer votre salaire : [consulter le simulateur avec l'établissement de rémunération du site alternance.gouv.fr](#).

### Le saviez-vous ?

- Plus de 7 jeunes sur 10 ayant suivi des études de niveau CAP à BTS ont un emploi 7 mois après leur sortie de formation ([source](#)) ;
- Les entreprises reconnaissent de plus en plus l'alternance comme mode formation, le nombre de contrats d'apprentissage signés augmente chaque année ([source](#)).

**Souhaitez-vous que quelqu'un vous aide dans vos démarches (recherche de contrat, de logement, etc.) ?**


Rien de plus simple, les conseillers de la mission locale de votre ville sont là pour vous aider à analyser vos besoins et trouver les aides qui vous correspondent. Trouvez les contacts de votre mission locale : [Annuaire des missions locales](#)

Un onglet supplémentaire « alternance » propose, pour ces offres en apprentissage, les potentielles entreprises qui recrutent pour cette formation.

INFORMATIONS

PLAN


ALTERNANCE



**La bonne alternance**

100% gratuit

**Trouvez votre apprentissage**



**1 formation et 23 entreprises correspondent à votre recherche**

Voir tout

🎓 1 formations
 |
🏢 23 entreprises



**RESTAURANT LA ROTISSERIE**

👥 10 à 19 salariés

36 AVENUE VENTADOUR, 19000 TULLE

0.8 km(s) du lieu de recherche

[En savoir plus](#)

## 4. Saisie des demandes

The screenshot shows the 'CHOISIR SON AFFECTATION' interface. At the top, it says 'DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>e</sup>'. Below this, there are search filters and a list of results. The first result is 'bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés' at 'Lycée des métiers de la gestion d'énergie et des process Jean Proust, Nancy'. A blue button 'Ajouter à mes demandes' is visible next to this result. To the right, a detailed view of this offer is shown, including 'Lycée des métiers de la gestion d'énergie et des process Jean Proust, Nancy' and '54 - NANCY'. There are also buttons for 'FICHE ÉTABLISSEMENT' and 'FICHE FORMATION'. At the bottom, there is a navigation bar with links like 'Détails', 'Aide et contacts', 'Mettre à jour', 'Cookies', 'Accessibilité', 'Nos contacts', and 'Nos services associés'.

À compter du 10 mai la saisie des demandes devient possible.

Le bouton « ajouter à mes demandes » est alors présent sur la page descriptive de l'offre. Il permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection.

Ajouter à mes demandes

Lorsqu'une demande est ajoutée, un nouvel icône cliquable apparaît « Voir et valider les demandes ». Elle permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et la valider. Ordonner et valider ses demandes



### Ordonner et valider ses demandes

The screenshot shows the 'LES DEMANDES DE' section of the website. It displays a list of three selected requests, all for 'CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE'. Each request has a rank (RANG 1, RANG 2, RANG 3) and a trash icon to the right. The first request is 'Histoire des arts' at 'Lycée Gustave Eiffel 37 - TOURS'. The second is 'Histoire des arts' at 'Lycée Henri Poincaré 54 - NANCY'. The third is 'Histoire des arts' at 'Lycée Fubert 28 - CHARTRES'. At the bottom, there is a blue button 'VALIDER LES DEMANDES'. A note says 'Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte.' In the bottom right corner, there is a button 'Je donne mon avis' with the text 'Vos avis nous aident à améliorer nos services'.

Chaque demande formulée peut être supprimée, l'ordre peut être changé.

Les demandes doivent être validées.

Les modifications restent possibles jusqu'au 31 mai 2021.

The screenshot shows the 'CHOISIR SON AFFECTATION' interface. At the top, it says 'LES DEMANDES DE' followed by a dropdown menu set to '49' and 'AMBRE'. Below this, three requests are listed, each for a 'CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE':

- RANG 1:** histoire des arts, Lycée Grandmont, 37 - TOURS
- RANG 2:** histoire des arts, Lycée Henri Poincaré, 54 - NANCY
- RANG 3:** histoire des arts, Lycée Follbert, 28 - CHARTRES

At the bottom of the list, a green message states: 'VOS DEMANDES SONT VALIDÉES! Vous pouvez les modifier jusqu'au 31 mai 2021.' Below this are two buttons: 'MODIFIER LES DEMANDES' (red) and 'TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF' (green). On the right side, there is a link 'Retour à la page des offres' and another link 'Ajouter d'autres demandes'. At the bottom right, there is a blue button 'Je donne mon avis' and the text 'Vos suggestions'.

Un récapitulatif des demandes formulées peut être téléchargé.

Si l'utilisateur ne dispose pas de compte (ex : demande de retour en formation initiale d'un ancien élève), il se connectera au site public <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr> et téléchargera le récapitulatif de ses demandes pour le transmettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de son département afin que ses vœux puissent être saisis directement dans Affelnet lycée.

## Modèle du courriel de confirmation envoyé aux représentants légaux lors de chaque validation de ses demandes.



### CHOISIR SON AFFECTATION

### DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3ÈME

La demande de poursuite d'étude de Fvohpvmaggecpkx VUGAKTTYPJSIMKX ELV-1 a bien été enregistrée le 25/03/2021 à 14:01 (UTC+1).  
Cette demande reste modifiable par RESP-1 ELV-1 jusqu'au 31/05/2021.  
La réponse sera consultable à partir du 29/06/2021 dans la rubrique « Je consulte les résultats de mes demandes ».

#### Etat Civil

VUGAKTTYPJSIMKX ELV-1 Fvohpvmaggecpkx

65 Njqchuzl Xkdvcvcri  
19578 WVMMZ

#### Responsable(s) au(x)quel(s) sera envoyée la notification

ELV-1 RESP-1  
ELV-1 RESP-2

#### Vœux

Rang	1
Établissement	Lycée professionnel Robert Buron
Formation	bac pro Cuisine
Statut	Scolaire

#### Informations

L'affectation dans un établissement public est assurée sous la responsabilité du directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du recteur d'académie. L'admission dans un établissement privé sous contrat relève d'une décision du directeur de l'établissement concerné. L'admission dans une formation en apprentissage nécessite la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur. Le centre de formation demandé pourra prendre contact avec vous pour vous accompagner dans cette démarche.

#### Demande d'affectation dans un établissement public de l'Education nationale :

Vous pourrez consulter et télécharger la réponse à votre demande à partir du 01/07/2021 dans la rubrique « Je consulte les résultats de mes demandes ».

A défaut de réponse expresse sous la forme de votre notification d'affectation, votre demande sera implicitement acceptée le 01/09/2021 conformément au décret n°2014-1275 du 23-10-2014. A compter de cette date, vous aurez la possibilité de demander aux services de la scolarité de la direction des services départementaux de l'Education nationale la délivrance d'une notification d'affectation dans l'établissement correspondant à votre demande.

L'instruction de votre demande est assurée par les services de scolarité de la direction des services départementaux de l'Education nationale du département de l'établissement demandé dont vous trouverez les coordonnées à partir de cette [page](#).

Les demandes de dérogation à la carte scolaire pour une affectation dans une classe de seconde générale et technologique dans un lycée public situé en dehors de la zone géographique de résidence du candidat sont à adresser à l'établissement d'origine du candidat. Elles doivent être justifiées et peuvent être demandées pour les raisons suivantes :

- élève handicapé ;
- élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé ;
- élève boursier ;
- élève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité ;
- élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité ;
- élève devant suivre un parcours scolaire particulier ;
- autre (le cas échéant).

Conformément à l'article D211-11 du Code de l'Education, votre demande de dérogation sera examinée en fonction des places disponibles après l'affectation des élèves relevant du secteur de l'établissement demandé.



## 5. Modifications après fermeture des saisies du téléservice

1<sup>er</sup> juin, la sélection faite par les représentants légaux depuis le téléservice affectation est déversée automatiquement dans le dossier Affelnet lycée du candidat, à la rubrique « saisie des vœux ».

Ceux-ci sont alors modifiables directement par l'établissement et ne le sont plus depuis le téléservice.

Si des modifications sont apportées au dossier de l'élève :

- Ajout ou suppression d'une demande de dérogation ;
- Ajout ou suppression d'une demande d'internat ;
- Ajout, modification d'ordre ou suppression de vœu(x).

Un courriel personnalisé est envoyé aux représentant légaux. Il indique précisément la ou les modifications apportées au dossier et contient la fiche récapitulative de l'élève.

<b>Expéditeur</b>	no-reply@ac-[nom de l'académie].fr
<b>Titre de l'email</b>	[Affectation après la 3e] Modifications apportées à votre dossier
<b>Corps de l'email</b>	ACADÉMIE DE [libelle académie] AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE [année campagne]  Des modifications ont été apportées sur le dossier élève de [NOM] [Prénom1] [Prénom2] [Prénom3].  Vous trouverez ci-joint le dossier nouvellement mis à jour.  [L'ordre des vœux a été modifié.] [Un ou plusieurs vœux ont été ajoutés.] [Un ou plusieurs vœux ont été modifiés.] [Un ou plusieurs vœux ont été supprimés.] [Une ou plusieurs demandes d'internat ont été ajoutées.] [Une ou plusieurs demandes d'internat ont été supprimées.] [Une ou plusieurs demandes de dérogation ont été ajoutées.] [Une ou plusieurs demandes de dérogation ont été supprimées.]  Si vous avez des questions concernant ces modifications, contactez l'établissement [type établissement] [libellé établissement] [ville] au : [numéro établissement].
<b>Pièces jointes</b>	Fiche élève

## 6. Consultation des résultats

À partir du 30 juin 2021 les représentants de l'élève peuvent consulter et télécharger les résultats des demandes formulées, y compris si elles portent sur plusieurs académies.



### CHOISIR SON AFFECTATION

Demander une formation et un établissement après la 3ème

#### LES RÉSULTATS D'AFFECTATION DE CAMILLE WILLIAMS

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

##### ^ ACADÉMIE DE NANCY-METZ

↓ TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

##### Classe de Seconde Générale et Technologique

Lycée Jean-Auguste Marguerite  
55 - VERDUN

##### ^ ACADÉMIE DE STRASBOURG

↓ TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

#### INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous devez remplir les formalités d'inscription dans l'établissement affectation sans tarder, selon les consignes indiquées dans la notification reçue par e-mail ou à télécharger ci-dessus.

Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'irez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

Je donne  
mon avis